

COMPTE RENDU SOMMAIRE
Réunion du Conseil Municipal
26 avril 2011

N°2011-04-1 APPROBATION COMPTES DE GESTION 2010, TENUS PAR LE RECEVEUR.

Les Comptes de Gestion, établis par le Percepteur, étant conformes aux comptes administratifs, le Conseil Municipal, à l'unanimité, approuve les Comptes de Gestion du receveur pour l'exercice 2010.

N°2011-04-1 ADOPTION DES COMPTES ADMINISTRATIFS 2010 (SOUS LA PRESIDENCE DE MR LIONEL SALÉ – ADJOINT EN CHARGE DES FINANCES).

BUDGET PRINCIPAL

Libellé	FONCTIONNEMENT		INVESTISSEMENT	
	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes
Résultats reportés		307 714,88	95 350,97	
Opérations exercice 2010	562 733,91	759 097,21	249 251,64	298 229,30
TOTAUX	562 733,91	1 066 812,09	344 602,61	298 229,30
Résultats de clôture		504 078,18	46 373,31	
Restes à réaliser			202 800,00	10 564,00
TOTAUX CUMULES	562 733,91	1 066 812,09	547 402,61	308 793,30
RESULT DEFINITIFS		504 078,18	238 609,31	

D'où un résultat définitif d'ensemble (investissement + fonctionnement) : + 265 468,87 euros.

BUDGET ANNEXE ASSAINISSEMENT

Libellé	FONCTIONNEMENT		INVESTISSEMENT	
	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes
Résultats reportés		4 527,78	3 898,24	
Opérations exercice 2010	25 016,40	37 173,62	11 623,76	12 098,24
TOTAUX	25 016,40	41 701,40	15 522,00	12 098,24
Résultats de clôture		16 685,00	3 423,76	
Restes à réaliser				
TOTAUX CUMULES	25 016,40	41 701,40	15 522,00	12 098,24
RESULT DEFINITIFS		16 685,00	3 423,76	

D'où un résultat définitif d'ensemble (investissement + fonctionnement) : + 13 261,24 euros.

BUDGET ANNEXE TRANSPORTS

Libellé	FONCTIONNEMENT		INVESTISSEMENT	
	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes
Résultats reportés				
Opérations exercice 2010	14 821,19	21 445,06		
TOTAUX	14 821,19	21 445,06		
Résultats de clôture		6 623,87		
Restes à réaliser				
TOTAUX CUMULES	14 821,19	21 445,06		
RESULT DEFINITIFS		6 623,87		

D'où un résultat définitif d'ensemble (investissement + fonctionnement) : + 6 623,87 euros.

AFFECTATION DES RESULTATS

N°2011-04-3 Budget Principal

- Apurement du déficit d'investissement, y compris les restes à réaliser : 238 609,31 euros.
- Report en section de fonctionnement, budget 2011 : 265 468,87 euros.

N°2011-04-4 Budget Annexe ASSAINISSEMENT

- Apurement du déficit d'investissement : 3 423,76 euros.
- Report en section de fonctionnement, budget 2011 : 13 261,24 euros.

N°2011-04-5 Budget Annexe TRANSPORTS

- Apurement du déficit d'investissement : 0 euros.
- Report en section de fonctionnement, budget 2011 : 6 623,87 euros.

BUDGETS PRIMITIFS 2011.

a) N°2011-04-6 Budget Annexe TRANSPORTS

Adoption du budget primitif 2011, à l'unanimité, résumé comme suit :

	Section de Fonctionnement	Section d'investissement
DÉPENSES	23 123,87	
RECETTES	23 123,87	

b) N°2011-04-7 Budget Annexe ASSAINISSEMENT

Adoption du budget primitif 2011, à l'unanimité, résumé comme suit :

	Section de Fonctionnement	Section d'investissement
DÉPENSES	38 620,24	76 282,76
RECETTES	38 620,24	76 282,76

N°2011-04-8 FONDS DE CONCOURS – COMMUNAUTÉ DE COMMUNES

Après en avoir délibéré, à l'unanimité, le Conseil Municipal,

- **DECIDE** la réalisation des travaux d'extension du réseau d'assainissement : avenue du Comte de Dampierre et secteur de Perrot (45 551,20 € HT);
- **DEMANDE** à Monsieur le Président de la Communauté de Communes du Pays Grenadois l'attribution d'un fonds de concours de 9 110,24 €

c) Budget Principal

N°2011-04-9 FONDS D'EQUIPEMENT DES COMMUNES (FEC) 2011

A l'unanimité, après en avoir délibéré, le Conseil Municipal **DECIDE** d'inscrire la dépense relative à l'acquisition de meubles inox pour la salle des fêtes, au FEC 2011, le coût estimatif s'élevant à 7 662 €uros HT.

N°2011-04-10 FONDS DE CONCOURS – COMMUNAUTÉ DE COMMUNES

Après en avoir délibéré, à l'unanimité, le Conseil Municipal,

- 1 - **DECIDE** la réalisation des travaux de réfection du sol de la salle des sports (45 000 € HT) ;
- 2 - **DEMANDE** à Monsieur le Président de la Communauté de Communes du Pays Grenadois l'attribution d'un fonds de concours de 9 000 €.

N°2011-04-11 FLEURISSEMENT EGLISE

Accord pour le versement de la somme de 600 € au rdais paroissial pour le fleurissement de l'église.

N°2011-04-12 INDEMNITE D'EXERCICE DE MISSION DES PREFECTURES

LE CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré, DECIDE :

- D'instituer l'Indemnité d'Exercice de Missions des Préfectures (IEMP) au profit de l'agent relevant du cadre d'emploi des Adjoints Techniques exerçant les fonctions d'encadrement.
 - Taux moyen annuel : 600 €.
- Ces indemnités seront versées mensuellement.

- Le maire est chargé de fixer, par arrêté, le montant individuel attribué à l'agent.
- La présente délibération prend effet à compter du 1^{er} mai 2011.

N°2011-04-13 INDEMNITE DES ELUS

Après en avoir délibéré, le **CONSEIL MUNICIPAL**, à l'unanimité, **DECIDE** de fixer comme suit les indemnités des élus, à compter du 1^{er} mai 2011 :

1. Maintien de l'indemnité du Maire, revalorisation des indemnités des Adjointes ;

Mr Francis DESBLANCS	Maire	43 % de l'indice 1015
Mr Eric ZAMPROGNA	1 ^{er} adjoint	16,50 % de l'indice 1015
Mr Jean-Michel ESTEFFE	2 ^{ème} adjoint	16,50 % de l'indice 1015
Mr Jean-Pierre DUBAQUIER	3 ^{ème} adjoint	16,50 % de l'indice 1015
Mr Lionel SALÉ	4 ^{ème} adjoint	16,50 % de l'indice 1015

2. De verser ces indemnités au trimestre.

N°2011-04-14 SUBVENTIONS ASSOCIATIONS

A l'unanimité, il est décidé l'octroi des subventions suivantes aux associations ayant fourni l'ensemble des justificatifs exigés ;

Associations	Montant
Donneurs de Sang Bénévoles Pays Grenadois	100,00
Prévention Routière	150,00
Les Restaurants du Cœur	100,00
Ecole de Musique de Castandet	840,00
Etoile Sportive Vignalaise	300,00
Entente Bouliste	305,00

N°2011-04-15 FIXATION DES TAUX DES IMPOSITIONS LOCALES

A l'unanimité il est décidé de ne pas augmenter les taux des taxes locales, qui demeurent les suivants :

	2011 Commune
TH	15,66%
FB	14,24%
FNB	57,89%

N°2011-04-16 APPROBATION BUDGET PRINCIPAL

Le Conseil Municipal, à l'unanimité,

APPROUVE le budget primitif tel que résumé ci-dessous :

	Section de Fonctionnement	Section d'investissement
DÉPENSES	955 995,00	550 873,31
RECETTES	955 995,00	550 873,31

DECIDE :

- Certaines dépenses et recettes seront individualisées, en section d'investissement, dans les opérations suivantes :
 - Ensemble Sports et Loisirs
 - Local ACCA
- L'inscription en opérations non individualisées – section d'investissement :
 - A l'article 202 – frais d'élaboration du Plan Local d'Urbanisme ;
 - A l'article 204158 – travaux d'éclairage public : enfouissement des réseaux avenue du Pont Eiffel, allée des Champs et chemin de Haou Terré ; sécurisation d'un lieu de vie (salle des fêtes) et éclairage terrain de pétanque ;
 - A l'article 2128 – buts de football, mât de pavoisement, balançoire... ;
 - A l'article 2151 – revêtement espace donnant sur la Place de l'Ancienne Bastide ;
 - A l'article 21578 – acquisition de panneaux routiers ;
 - A l'article 2158 – des dépenses d'équipement pour l'atelier technique, dont une cuve à fuel, une tronçonneuse, une scie sauteuse, un pulvérisateur à dos ... ;
 - A l'article 2184 – acquisition de portants +cintres, chaises pour la salle des mariages, un buste de Marianne ;
 - A l'article 2313 – des travaux liés notamment à la salle de réunions (plafond), à l'ancienne Gare (volets), à la mairie (changement des menuiseries), stade du Tremblant (menuiseries fer)

N°2011-04-17 REFORME TERRITORIALE : RAPPROCHEMENT VERS LA COMMUNAUTE DE COMMUNES D'AIRE-SUR-L'ADOUR

Le Conseil municipal, à l'unanimité, décide de demander, dans le cadre de la réforme territoriale, le rapprochement de la Commune de Cazères-sur-l'Adour vers la Communauté de Communes d'Aire-sur-l'Adour.

PROPOSITION D'ACQUISITION DES IMMEUBLES SIS 6, AV DU COMTE DE DAMPIERRE ET 40, PLACE DE L'ANCIENNE BASTIDE

Monsieur le Maire fait part de la décision de la propriétaire des bâtiments sis 6, avenue du Comte de Dampierre et 40, place de l'Ancienne Bastide de vendre ces 2 immeubles. Elle souhaite les proposer à la Commune. Le Conseil Municipal souhaite visiter les lieux avant de se prononcer.

INFORMATIONS - DIVERS

- Remembrement lié à la déviation d'Aire-sur-l'Adour : affaire FANTIN / CDAF / COMMUNE DE CAZERES – Monsieur le Maire informe l'assemblée de l'avancement de cette affaire. L'audience en appel a eu lieu le 7 avril 2011, à Bordeaux. Le jugement a été mis en délibéré.

- Chemins Ruraux – l'acte de vente de chemins ruraux par la Commune à Monsieur Bernard Lafenêtre a été signé.

- Ecole – pas de fermeture de classe pour la rentrée prochaine, mais l'école reste sous surveillance.

- SICTOM – distribution des invitations pour la réunion du 18 mai 2011.

- Association Coup de Pouce – en raison du manque de bénévoles, cette association a été dissoute.

- Comité des Fêtes – accord des conseillers pour aider les membres de cette association lors de la course landaise organisée à l'occasion des fêtes patronales 2011.

- Plan Local d'Urbanisme (PLU) – le marché est en ligne depuis mi-avril sur la plateforme des marchés publics de l'ALPI.

- Repas des voisins – cette manifestation est renouvelée, elle aura lieu sur la place, le dimanche 26/06/2011.

- Commémoration 8 mai – distribution du programme aux membres du Conseil Municipal.

- Monsieur Jean-Pierre DUBAQUIER, adjoint en charge de la voirie, fait part des travaux de revêtement réalisés sur la voirie.

L'ordre du jour étant clos, la séance est levée à minuit.

Fait à Cazères-sur-l'Adour, le 3 mai 2011.

Le Maire,
Francis DESBLANCS